

BAC

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

**BULLETIN DES
AGRÉGÉS ET DES
CERTIFIÉS**

Avril, Mai, Juin
2009

SNCA eIL Convergence

e. comme *Eff*icacité
i. comme *Ind*épendance
L. comme *Laï*cité

N°30

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Éducation Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris
Tél. : 06 84 57 20 75
Fax : 01 53 94 07 53
@ : FR41@wanadoo.fr
Site : www.snca-nat.com

SOMMAIRE

du n° 30 du seul BAC authentique

Edito : Crise et amertume	P 1
Féminisme et laïcité	P 2
Encore la violence	P 2
Alternance : une bonne affaire pour le patronat	P 3
Un lambeau de loi aux orties	P 3
L'enseignement agricole et la crise	P 4

BAC N° 30
Avril, Mai, Juin 2009
TRIMESTRIEL
Directeur de la Publication
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175
N° ISSN : en instance

**CONCEPTION &
REALISATION**
au siège

Edito

Crise et amertume

« La connaissance ... a fait de nous des mammifères libres »
Yves COPPENS, in *Le genou de Lucy*

L'année scolaire 2008-2009 a été rude et laissera aux personnels de l'Éducation Nationale un souvenir amer.

Elle a commencé par l'**extension de l'expérimentation du bac pro en 3 ans, sans qu'aucune préparation sérieuse de sa mise en œuvre n'ait été faite**. A deux mois de la rentrée, qui sera celle de la généralisation de ce nouveau baccalauréat, elle s'achève sans que les programmes n'en soient vraiment fixés.

Elle a aussi été celle de l'**échec de la réforme du lycée** par un ministre maintenu en place jusqu'au bac, mais discrédité par son incurie* autant que par ses formules à l'emporte-pièce, parfois injurieuses comme celles qu'il a eues à l'encontre des personnels de maternelle, et ses décisions qui ressemblent plus à des coups d'épée dans l'eau qu'à de véritables propositions pour le mieux vivre ensemble et le mieux travailler dans les établissements scolaires.

Elle a aussi été marquée par la **forte et longue mobilisation des enseignants chercheurs de l'Université et de leurs étudiants** à laquelle le pouvoir a répondu par la volonté évidente de laisser pourrir le mouvement.

Tout cela **sur fond d'une grave crise économique et sociale** qui détruit l'emploi et plonge chaque jour de nouvelles familles dans la misère.

Il faut aussi ajouter la **crise politique qui tétanise la France et qui s'est traduite par le taux d'abstention record de 60 % aux élections européennes**. Certaines formations, à commencer par celle qui est en charge de l'Etat, peuvent se réjouir des résultats de ces élections caractérisées par l'absence d'électeurs... Cependant, l'impression qui domine c'est celle du **désarroi devant l'impuissance des organisations politiques à répondre de façon pertinente et volontariste aux problèmes de la population****.

Il est évident que la sortie du tunnel n'est pas pour demain.

N'empêche que les travailleurs et leurs familles sont dans la souffrance et qu'il n'est pas possible de rester inactif devant leur détresse.

Fidèle aux objectifs de la **Charte d'Amiens** qui fait des organisations syndicales le point d'appui des mobilisations ancrées sur le terrain, le **SNCA e.i.L. Convergence** est au service de quiconque lui demandera de l'aide afin de **faire revivre dans le respect des personnels et des élèves cette arme merveilleuse pour l'émancipation qu'est l'École de la République**.

* *Maintenant que le voilà au Travail, aux Affaires Sociales et à la Famille bonjour les dégâts ! Mais peut-être le Président l'y a-t-il placé comme fusible pour s'en débarrasser dès que le mouvement social deviendra trop exigeant, ce qui pourrait se produire si la base déborde un jour ou l'autre les appareils syndicaux empêtrés dans la cogestion et la question existentielle de leur représentativité !*

** *Le renforcement de la garde rapprochée sarkoziste autour du Premier Ministre a un avers et un revers : l'avers, c'est l'expression du « succès » aux européennes, le revers c'est que la partie pour les régionales va être dure à gagner contre un pays réel qui s'est retiré sur l'Aventin. En 494 av. JC, la plèbe exclue des magistratures publiques avait fait sécession sur cette colline de Rome située à l'extérieur du territoire sacré de la cité. Elle ne réintégra Rome que lorsqu'elle eut obtenu des patriciens la concession de deux tribuns inviolables et détenteurs du veto.*

Françoise ROCHE
Secrétaire Générale

Féminisme et laïcité

Lors des habituelles prises de parole des soirs électoraux, un des triomphateurs du 7 juin, Daniel CONHBENDIT, a fait remarquer aux journalistes, aux autres invités des plateaux télé et aux auditeurs qu'au Parlement Européen, et ailleurs, certains thèmes de débats étaient transversaux aux formations politiques. Et de citer l'écologie, bien entendu ; mais aussi la cause des femmes dont il a estimé, avec l'assentiment de son auditoire de plateau, qu'elle avait bien avancé.

Or, il se trouve que **cette cause est depuis des années sur la mauvaise pente**. De récentes campagnes de sensibilisation ont bien montré que la violence faite aux femmes n'était pas en régression, bien au contraire, ni le mépris qu'elles endurent au sein de leur propre famille. La crise économique ne va pas aider non plus à réduire les écarts de salaires aux dépens des femmes.

Et le foulard, quand ce n'est pas pire encore, se répand partout, dans les rues et autres lieux publics tout comme à l'Ecole. Il est loisible, bien entendu, de prétendre que la liberté des femmes passe aussi par celle du choix de leur vêtue et de s'embâcher si elles y trouvent du confort. Mais il est non moins indéniable que **les justifications apportées au port de ces morceaux d'étoffe sont toutes sous tendues par l'affirmation de l'infériorité du sexe féminin**.

Et c'est là que le combat féministe rejoint le combat laïque.

Car dans les lieux où s'exerce le service public, inscrit au cœur de la devise républicaine, le port de signes, qui non seulement traduisent l'inégalité affirmée des droits mais aussi l'allégeance à des groupes idéologiques, est **une double provocation à l'encontre de la laïcité et de l'émancipation des femmes**.

Que la satisfaction de certains responsables politiques, sur certains sujets, soit en telle inadéquation avec la réalité sociale et le vécu quotidien de tant de citoyennes et citoyens laisse plus que rêveur ou dubitatif. Ce peut-il qu'une grande partie de la classe politique soit à ce point ignorante des véritables inquiétudes et des souffrances grandissantes de la population, celle des travailleurs de plus en plus précarisés et incertains de l'avenir ?

Il est probable que les directions des organisations syndicales qui ont l'oreille du pouvoir sont aussi déphasées que celles des formations politiques. Le « thatcherisme » des années 80* est toujours à l'œuvre, qui prétend, comme les religions d'ailleurs, que **l'inégalité sociale est un fait de nature ce qui a le mérite de justifier, du même coup, les prétentions exorbitantes des actionnaires**. La logique qui découle de ces postulats est celle du **désengagement de l'Etat dont la privatisation des services publics, par l'externalisation de leurs missions, est la manifestation évidente**. C'est ainsi que ce qui appartient au peuple, le *laos* des grecs, lui est peu à peu enlevé et que les communautarismes de tous bords et les intérêts privés de toutes sortes envahissent l'espace public, y compris celui de l'Ecole. Le plus fort y fait la loi : la violence l'emporte sur la Laïcité.

C'est au cœur du texte de la *Charte d'Amiens* que le SNCA e.i.L. **Convergence** trouve l'objectif de son combat pour l'émancipation des femmes, des jeunes en cours de formation et d'éducation, du peuple au travail, mal payé et spolié non seulement des fruits de son labeur mais aussi de son outil de travail. **Et ce combat, il se trouve qu'il est aussi celui de et pour la République.**

* Margaret THATCHER fut Premier Ministre du Royaume Uni de 1979 à 1990

Encore la violence et toujours pas de CDDF !

A l'occasion d'une audience auprès du cabinet du Premier Ministre, le SNCA e.i.L. **Convergence** a rappelé que parmi ses mandats, il y avait celui de faire fonctionner, dans les communes où cela est nécessaire, le **Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)**, prévu par la loi du 5 mars 2007*. Cette loi, comme beaucoup d'autres préparées par SARKOZY, est, premièrement, d'inspiration sécuritaire, deuxièmement, pas ou mal appliquée - ce qui permet à la moindre occasion de reprendre le discours sécuritaire, puisque la violence n'a pas disparue, et de justifier le vote d'une loi nouvelle sur le sujet -, ...troisièmement, une arme supplémentaire dans l'arsenal répressif qui se construit sous nos yeux et qui sera utilisé à plein un jour ou l'autre.

Le point de vue du SNCA e.i.L. **Convergence** sur le **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** est clair : il doit permettre de **traiter la violence scolaire en impliquant d'autres institutions républicaines aux côtés de l'Education Nationale**. Il ne doit être réuni que lorsque un chef d'établissement en fait la demande auprès du maire pour traiter un cas précis, et non servir au rabattage des gosses à problèmes, ou supposés tels, des quartiers urbains réputés difficiles. Ce **Conseil des Droits et Devoirs des Familles**, s'il fonctionne dans l'esprit républicain qui doit prévaloir dans chaque application de la loi, **est un outil pédagogique non seulement utile pour l'enfant ou l'adolescent en cause, mais aussi pour sa famille** qui, à l'occasion de la recherche d'une solution à la violence scolaire, doit réapprendre la signification de l'obligation scolaire.

Le conseiller à l'Education du Premier Ministre a reconnu que le **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** ne fonctionnait pas pour diverses raisons dont l'essentiel tient au **manque de volonté politique à tous les niveaux** : national, départemental, communal. Il a aussi assuré que cela allait être rapidement remis à plat pour une meilleure application.

Le SNCA e.i.L. **Convergence** a pris acte de ce constat et de cette promesse et affirmé qu'il ne renonçait pas à son mandat.

Alternance : une bonne affaire pour le patronat

L'alternance est au goût du jour. Au lendemain de la formation du quatrième gouvernement FILLON, le **MEDEF engage une vaste campagne de pub en faveur de la formation en alternance**. Qu'est-ce que cette formation ? La jeune fille ou le jeune homme alterne sa formation, en vue de l'obtention d'un diplôme, dans le cadre scolaire et dans celui de l'entreprise

Reçu peu avant par le cabinet du Premier Ministre, le **SNCA e.i.L. Convergence** avait rappelé quelle était sa position sur la formation en alternance : s'il l'admet dans la poursuite d'études après l'obtention du baccalauréat, **il est tout à fait opposé à cette formule avant le baccalauréat, de même qu'il récuse la formation initiale par l'apprentissage**. Le droit à l'Ecole est le même pour tous, et dans le cadre de l'obligation scolaire et des lois qui la complètent, tout jeune de 6 à 16 ans doit être instruit, éduqué, formé par l'Ecole laïque ou selon les normes qu'elle fixe.

Il y a des dérogations de fait que le droit vient habiller plus ou moins correctement. Ainsi, **le jeune, formé par l'apprentissage, bénéficie-t-il d'un contrat qui stipule les garanties, y compris pécuniaires, de sa formation**.

Dans l'alternance, rien de tel. Sous prétexte de **stages** – les « *préconisations* » de Richard DESCOINGS en regorgent – les jeunes gens préparant le bac sont (voie professionnelle et certaines filières technologiques) ou seront amenés à fournir plusieurs semaines par an de la main d'œuvre gratuite à l'entreprise qui les accueille en alternance avec le lycée. L'entreprise en charge de stagiaires reçoit, par ailleurs, des subventions et bénéficie d'avantages fiscaux ou assimilés qui ne sont pas négligeables. Voilà donc **des filles et des garçons qui préparent les premiers maillons de leur avenir en devenant, déjà, l'objet de la prédation patronale**. Il peut y avoir, au coup par coup, des stagiaires qui reçoivent / recevront une petite rétribution ou un dédommagement sous forme de cadeau. Mais cela se fait / se fera sans aucune référence légale avec ce que cela entraîne pour le calcul de la future retraite.

Cela est intolérable au cours de la formation initiale.

Quant à l'alternance dans la poursuite d'étude post-bac, elle est justifiée techniquement par **la nécessité d'obtenir une qualification en en connaissant non seulement les éléments théoriques mais aussi les réalités de terrain**. Elle engendre souvent une charge excessive de travail pour les étudiants qui y sont soumis. Mais le patronat lui y trouve largement son compte : une main d'œuvre jeune, dynamique, performante, et mal payée, sinon pas payée du tout, sans compter les avantages sus dits.

Le MEDEF ne s'y est pas trompé qui supprime le mot « apprentissage » de son vocabulaire et lance une grande campagne très *hip hop* en faveur de l'alternance ! Il a découvert la poule aux œufs d'or du libéralisme : faire trimer les autres sans déboursier un centime.

Historiquement cela à un nom : l'esclavage. Il serait temps que le législateur y mette bon ordre.

Mais qui est le législateur ?

Un lambeau de loi aux orties

En janvier 1994, François BAYROU, ministre de l'Education Nationale d'Edouard BALLADUR, avait mis un million de manifestants dans la rue qui s'opposaient à la suppression de ce qui restait de la loi FALLOUX. Le lambeau survivant de cette loi consistait dans **l'interdiction faite à l'Etat de subventionner l'enseignement privé à la même hauteur que l'enseignement public**. Le grand laïc et non moins grand républicain qu'est BAYROU voulait que cette monstrueuse inégalité de traitement disparaisse et que les fonds publics engraisent un peu plus les boîtes privées, la plupart du temps confessionnelles et surtout catho !

Bien entendu, et malgré la charitable main que lui a tendue la secrétaire générale du SNES de l'époque, Monique VUAILLAT, qui plus tard fut aussi secrétaire générale de la FSU, BAYROU a dû laisser le lambeau de loi FALLOUX en l'état.

Et depuis plus personne n'en parle. Sauf que ...

Il y a actuellement du remue-ménage dans pas mal de municipalités. En effet, un texte récent leur impose de prendre sur leurs deniers – publics – de quoi **subventionner les établissements privés établis sur d'autres communes et qui auraient l'honneur et l'avantage de recevoir dans leurs murs la chère (à tous les sens du terme) tête blonde d'un de leurs administrés**.

Quelle subreptice et habile manière de réduire le lambeau de loi FALLOUX à moins qu'un chiffon ! Et sans mettre un million de manifestants dans la rue criant « CHATEL, démission ! »

Sans prétendre que l'animosité de BAYROU contre SARKOZY vienne uniquement de là, il est fort probable que François n'apprécie pas du tout que Nicolas ait trouvé le moyen de jeter aux orties, sans s'y piquer, un résidu de loi qui marque à jamais la valeur politique du rescapé de janvier 1994 : **un conservateur clérical doublé d'un mauvais perdant**.

L'enseignement agricole et la crise

Il est dans les mandats du SNCA e.i.L. Convergence de faire en sorte que l'Enseignement agricole revienne à l'Education Nationale. S'il relève cependant toujours du ministère de l'agriculture, ce n'est pas une raison pour s'en désintéresser.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, **le lobby agricole dont la France avait besoin pour se nourrir, a imposé que l'enseignement agricole serait toujours sous la tutelle du ministère de l'agriculture et que le recrutement de son secteur public serait soumis à des *quota* pour ne pas défavoriser celui de l'enseignement agricole privé.**

La PAC* aidant, et les Trente Glorieuses aussi, **les paysans ont disparu au profit des agriculteurs encadrés de plus en étroitement par les structures de l'industrie agro-alimentaire.** De la collecte du lait au rayon des produits cuisinés de la grande surface, en passant par l'industrie chimique et les laboratoires de recherche transgénique, toute la production agricole française est soumise à l'inexorable loi du marché édictée, *via* l'Union Européenne, par la mondialisation, c'est-à-dire le capitalisme, ou libéralisme, à l'état brut.

Cela conduit au désastre que l'on sait, désastre planétaire autant que national : **alors qu'à la consommation les prix alimentaires ne sont pas à la baisse, la rémunération des petits producteurs s'effondre.**

Dans le même temps, et dans le sillage de la mise en place du bac pro en 3 ans, l'enseignement agricole public est « dégraissé » à outrance, pas tant par baisse réelle des effectifs à scolariser que par la volonté de fournir prioritairement en élèves les établissements privés. Il s'agit de **la même logique anti-laïque** que celle qui oblige les municipalités à financer les écoles privées où sont inscrits des enfants de leur commune : **favoriser le privé aux dépens du public.**

A l'occasion des corrections des épreuves du bac agricole, **des collègues ont vigoureusement réagi contre la politique d'asphyxie et de démantèlement de l'enseignement agricole public.** La police est intervenue sans ménagement contre les manifestants.

Simultanément, en affirmant lors de la mise en place du gouvernement FILLON IV qu'il n'était pas question de changer de politique, le Président SARKOZY a nettement montré que **la nouvelle droite était toute entière mobilisée pour que les services publics entravent le moins possible les intérêts du grand capital et de ses actionnaires.** Le cap est le même que celui de la vieille droite, même si le rythme imposé à la chiourme est plus trépidant. Et nous savons bien que la gauche parlementaire, à peu d'exceptions près, fonctionne sur la même boussole que ces gens là.

Alors quoi faire ?

Retour à **la Charte d'Amiens** !

Les travailleurs doivent s'emparer de tous les champs de l'activité humaine au lieu d'en abandonner la gestion à des spécialistes plus ou moins technocrates au service de la pensée unique de l'idéologie capitaliste : faire du pognon , et encore du pognon et toujours du pognon...

Saluons nos courageux camarades de l'enseignement agricole public qui défendent l'avenir de leurs élèves et le savoir faire agricole qu'ils tiennent en héritage et qu'ils transmettent avec abnégation. Qu'ils soient assurés que nous serons à leurs côtés chaque fois qu'ils nous le demanderont.

**Politique Agricole Commune*

**Il est temps de souffler un peu !
Bonnes vacances à toutes et à tous !**